L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LEBEY, Editeurs-Propriétaires.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne:
1 an, $16; 6 mois, $9; 3 mois, $4; le numéro 10 cts.
Edition Hebdomadaire:
(Paraissant le Samedi)
1 an, $5; 6 mois, $2 50; 3 mois, $1 25.

TARIF D'ANNONCES.

Pour un carré (36 lignes) d'espace solide: Première insertion, $1 50; pour chaque insertion subséquente, 75 cts.

Les annonces insérées à la première page, colle du titre, paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces insérées au milieu du journal paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la première page, paient $20 le carré.

Escompte libéral au commerce, dans tous les cas.

Réclames, 20 cts la ligne.

ANNONCES AU MOIS.
Edition Quotidienne:

Carrés.	1 mois net.	2 mois net.	3 mois net.	6 mois net.	Un an net.
Un	$12	$ 18	$ 20	$ 30	$ 50
Deux	22	32	40	60	100
Trois	30	45	60	90	150
Quatre	38	57	80	120	200
Cinq	45	68	100	150	250
Six	54	80	120	180	300
Sept	60	90	135	200	350
Huit	65	105	150	230	400
Neuf	70	120	165	260	450
Dix	75	135	180	290	500
Onze	80	145	195	320	550
Douze	85	155	210	350	600
Treize	90	165	220	410	650
Quatorze	95	175	230	460	700
Quinze	100	185	240	510	750
Seize	105	195	250	560	800

Edition Hebdomadaire:

Carrés.	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	1 an.
Un	$3 net.	$5 net.	$12 net.	$20 net.	$30 net.
Deux	6	12	20	30	50
Trois	12	20	30	50	70
Quatre	18	30	45	70	90
Cinq	24	42	60	90	120
Six	30	55	75	120	200
Demi colonne	45	75	100	180	300
Colonne	75	130	180	300	500

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir les abonnements à L'Abeille (édition quotidienne, $16 par an; édition hebdomadaire, $5. Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. SANCAN, à Thibodeaux, pour les paroisses Lafourche et Terrebonne.
MT. COMPÈS, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Baton Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est Baton Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître de poste à Hermitage, poste de paroisse de la Pointe-Coupée.
L. MAYER, Maître de poste à Markaville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIJOAT, à la Nouvelle-Iberie.
MEMORET, à la Nouvelle-Iberie, paroisse St-Landry.
M. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. O. A. PEIRCE, Maître de poste à Plaquemine, paroisse Plaquemines.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIRODEAU, Pont-Breaux.
A. DERBIGNY, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
P. F. BÉRÉAU, à la Passe-Christian.
PIERRE DUCOS, Ouest-Baton Rouge.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
J. A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).
D. R. RICUPLÉ, Vienna (Terrebonne).
SAM. LEHMAN, Maître de poste à Jones-ville (Texas).
W. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGAR DELÉRY, Baie St-Louis, Mississippi.

QUARTIER-GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DE L'ETAT.

15 juillet 1872.

Dans l'adresse au peuple de la Louisiane, publiée par le Comité central d'Etat du parti libéral, nous remarquons les phrases suivantes:

"Malgré ces faits avérés, le parti démocratie, réduit à une organisation qui ne compte qu'un minimum de votants, persiste à maintenir un semblant d'organisation indépendante, et le comité démocratique ainsi privé du caractère représentatif a fait une liste de candidats pour l'Etat et d'électeurs présidentiels.

Pas un homme sensé ne peut croire qu'ils aient la plus petite chance d'élire les uns ou les autres de ces candidats; et le peuple ne peut que conclure de là qu'ils soutiennent leurs candidats d'Etat dans le seul but de favoriser les candidatures de Baton Rouge et leur liste électorale, et de faire échouer la candidature de Greeley et de Brown, adoptée par leur propre Convention nationale. Nous les en accusons ouvertement, parceque nous n'à vons pas le droit de présumer qu'ils agissent ainsi par malice. Nous les accusons de telles qu'elles sont; ou trop simples pour ne pas prévoir les conséquences inévitables de leurs actes.

Il convient que tout le pays, aussi bien que le peuple de cet Etat, sachent que le parti démocrate en croupin, tout en prétendant accepter la décision de la Convention de Baltimore, est en réalité hostile aux candidats présidentiels du parti républicain libéral, et que tout en prétendant une liste électorale avec le nom de Greeley en tête, il essaie de donner le vote de l'Etat à Grant.

Que cette détermination soit prise, par suite d'un marché conclu l'hiver dernier, entre les comités du parti de la Domination du parti démocrate, ou qu'elle soit le résultat d'un marché encore plus récent et plus sûr, ayant pour but de conserver des emplois de l'Etat et du patronage local, ou bien qu'elle soit dictée simplement par une obstination déraisonnable, qui préfère que d'obtenir le succès au prix de la conciliation et de quelques concessions—le peuple décidera lui-même selon son appréciation de la chose."

Nous ne supposons pas un instant que les accusations véhémentes et vides de sens puissent faire le moindre tort soit à notre liste d'Etat, soit à notre cause telle qu'elle est devant le peuple; mais de crainte qu'elles ne puissent induire en erreur un seul honnête homme, nous déclarons ici, qu'elles sont fausses en tout point, et qu'elles constituent un libelle plein de malice et de fiel dirigé contre une grande portion de la population de la Louisiane.

Par ordre du Comité Central Démocratique de l'Etat.

ÉMILE LA SERE,
Président.

Nous approuvons la mesure prise par le Comité Central.

JOHN MCENERY.
B. F. JONAS.

Candidatures d'Etat.

LISTE DE FUSION.

La liste et le programme de principes qui suivent ont été adoptés par les Comités centraux pour être soutenus par le parti Démocratique et le parti de la Réforme, en Louisiane;

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

JOHN MCENERY, de Ouachita, pour Gouverneur.
B. F. JONAS, d'Orléans, pour Lieutenant-Gouverneur.
DANIEL DENNETT, de Ste-Marie, pour Trésorier.
H. N. ODDEN, d'Orléans, pour Avocat-Général.
A. D. LAVERGNE, des Avoyelles, pour Secrétaire d'Etat.
R. M. LUSHER, d'Orléans, pour Surintendant des Ecoles Publiques.

Le parti Démocrate et le parti de la Réforme de l'Etat de la Louisiane annoncent au peuple le Programme suivant:

1o Nous reconnaissons les droits et les privilèges civils et politiques de tous les citoyens de l'Etat et nous ferons tout en notre pouvoir pour les assurer et les maintenir, tels qu'ils sont établis par la Constitution des Etats-Unis et celle de la Louisiane, et les lois faites sous l'empire de ces constitutions.

2o Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légitimement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui seront été contractées frauduleusement.

3o Nous demanderons l'abolition de toutes les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes; et nous inaugurerons le système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

4o Nous ferons de notre mieux pour rendre le gouvernement municipal et les pouvoirs de la police aux municipalités, aux villes et aux paroisses auxquelles ils appartiennent de droit; en maintenant strictement le principe du *self government* local.

5o Nous voulons l'abolition des pouvoirs extraordinaires dont l'Exécutif est investi: le droit de la Vol des impressions, toutes les lois nuisibles, telles que la loi d'enregistrement, la loi d'élection, la loi contre l'usure, la loi au sujet de la milice et de la police, et leur remplacement par des lois sages, équitables et économiques.

6o. Dans le but de nous protéger contre la corruption et les énormités dans notre gouvernement d'Etat, qui se sont répétées si souvent pendant les quatre dernières années, nous favoriserons et nous demanderons l'adoption immédiate de lois pénales de la plus grande sévérité, de telle sorte que les personnes qui offriraient, dans le but de les corrompre, de l'argent ou des emplois lucratifs aux législateurs ou à tout autre public d'Etat, de ville ou de paroisse, se rendent coupables d'un crime public qui les expose à des peines sévères.

Nous demanderons un amendement à la Constitution, pour exclure de tout pouvoir législatif ceux qui se seront par blâme vertueux, rendus indignes de ce pouvoir.

Nous jurons en faveur d'une loi exécutoire pour défendre, sous les peines les plus sévères, à tout employé public, qu'il soit ministre à l'Exécutif, ou judiciaire ou à toute autre branche de l'Etat, de solliciter directement ou indirectement, pendant la durée de son emploi, les voix du peuple de ville ou de paroisse.

EMILE LA SERE,
Président du Comité Central de la Réforme.

W. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central du parti de la Réforme.

ADRESSE AU PEUPLE

De l'Etat de la Louisiane.

Quartier-Général du Parti de la Réforme en Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1872.

Le parti de la Réforme, organisé le 17 février 1872, par la grande assemblée populaire de notre population qui a eu lieu devant l'Hôtel-de-Ville de cette ville, a, pendant les cinq derniers mois, tâché pour justifier toutes les promesses et pour développer tous les principes annoncés dans cette occasion.

Sa pierre d'assise étant la libération de l'Etat, aucune occasion n'a été négligée pour accomplir tout ce qui, dans l'opinion de ce parti, semblait tendre à ce résultat. Il a eu, cependant, à lutter contre beaucoup d'obstacles.

Dans l'opinion de ses fondateurs, deux grands objets principaux s'accomplir devaient être présentés au peuple:

1. Le renversement complet du gouvernement corrompu de notre Etat. La condamnation judiciaire par toute notre population, siégeant comme une cour le 1er novembre prochain, de tout individu compromis dans les fraudes et les turpitudes commises systématiquement contre nous depuis quelques années par tous les départements de notre gouvernement d'Etat. Dans leur opinion, il était nécessaire d'extirper le cancer afin d'effectuer une guérison. Conformément à ce principe, il a été déclaré—et la déclaration a été partout endossée—qu'à l'avenir ceux-là seuls qui auraient démontré la capacité sans tâche devraient être présentés comme candidats au peuple.

2. Qu'une réconciliation complète et permanente soit effectuée entre les deux races habitant notre sol, et que pour l'accomplissement de cet objet nous devons traiter avec franchise nos concitoyens de couleur, reconnaître pleinement leur condition politique et civile et nous efforcer de gagner leur bon vouloir en leur accordant comme une preuve pratique de notre sincérité, une loyale participation aux honneurs et aux émoluments du gouvernement.

Il a été aussi considéré comme important que l'organisation attachât son affiliation toute particulière aux intérêts de l'Etat. C'est le premier objet que nous avons eu en vue, et nous ne craignons pas que ceux de nos frères du Nord les plus disposés à la critique, se condamnent sur cette politique comme égoïste, parcequ'elle est la conséquence de troubles particuliers inconnus d'eux, et gênés qu'ont été dernièrement ensemble en Louisiane. Vers la même époque, notre propre convention vest assemblée dans cette ville, et une tentative a été faite pour unir les deux assemblées sur une liste de candidats d'Etat qui pût remplir les conditions de la première partie de notre programme. Le peuple de la Louisiane connaît la malheureuse issue de cette tentative. Nous n'avons pas un mot désobligeant à dire sur ce qui a eu lieu alors. Cela appartient au passé et une discussion sur ce sujet ne produirait aucun bien actuellement pour le peuple. Nous mentionnons simplement le fait dans le but d'examiner ses effets sur la situation politique du jour.

En opposition directe avec les grands objets du parti de la réforme, il s'est fait clandestinement, il y a près d'un an, un mouvement tendant à la réélection du gouverneur actuel de cet Etat, et, cette fois, son élévation eût été due à la population blanche de l'Etat. Elu, la première fois, par la population de couleur, il en avait reçu des pouvoirs tels que n'en avaient jamais rêvé aucun chef exécutif sous une forme républicaine de gouvernement, mais, par une violation systématique de la foi promise envers cette population, il a perdu son contrôle sur elle et il lui faut actuellement faire ses conditions avec les blancs qu'il a, si longtemps et si systématiquement opprimés. Il faut construire en Louisiane pour l'appuyer, et il faudra pour accomplir cet objet se servir de son patronage extraordinaire et en abuser si l'occasion l'exige.

Dans notre misérable condition de détresse, ce n'est pas un miracle qu'un Exécutif sans scrupule, entouré de tous les moyens qu'une nature perfide a pu tirer de l'ignorance et de la crédulité d'une race faible et nouvellement émancipée, ait pu accomplir ce qu'il a servir de son patronage extraordinaire et en abuser si l'occasion l'exige.

Dans notre misérable condition de détresse, ce n'est pas un miracle qu'un Exécutif sans scrupule, entouré de tous les moyens qu'une nature perfide a pu tirer de l'ignorance et de la crédulité d'une race faible et nouvellement émancipée, ait pu accomplir ce qu'il a fait. Le commencement d'un parti, même parmi notre propre population blanche.

En outre, il a profité de la prochaine lutte présidentielle et il a'est impudemment placé sur la scène même de cette vague. Mais, même avec tout cela, il n'a pas réussi à faire beaucoup de progrès, jusqu'à ce que le "malheureux" désaccord ait pu ouvrir une porte. On a vu que le peuple de la Louisiane était définitivement divisé, et que les amis du gouvernement, politiciens actifs, énergiques et sans scrupules, ont commencé immédiatement la formation de ce qu'on appelle maintenant le "parti libéral."

Ce n'est pas le but de tout le fait secret à présent, dans la crainte que l'indécence même de la proposition choque une communauté vertueuse et éclairée. Henry Clay Warmoth est le candidat de ce nouveau parti pour les fonctions les plus élevées de notre gouvernement. Naturellement, un pareil mouvement ne peut recevoir aucun appui de nous comme granmaisien, et nous ne saurions comprendre comment aucun membre honnête et intelligent du parti, engagé comme il l'est, contre la nomination d'aucun corrupteur, pourrait, un seul moment, se faire l'avocat de ses prétentions devant le peuple.

Nous regrettons profondément que pour une raison ou une autre, ceux de couleur ne sont pas venus aussi librement dans notre rangs que nous avions raison d'espérer qu'ils le feraient, mais nous sommes fermement convaincus que par des rapports francs avec eux, aussi bien que par une claire réalisation de nos intérêts mutuels, il y aura beaucoup de choses à accomplir pour la paix et le bien-être de notre Etat commun. Avec cela en vue et dans un esprit de bienveillance véritable, nous avons tâché de toutes nos forces de gagner de leurs droite, espérant avec confiance que le temps démontrera la folie et le danger de compter sur les étrangers, plutôt que sur les hommes de notre propre pays.

Et maintenant, considérant que nous avons en présence le parti républicain radical d'un côté et que, de l'autre, ce parti s'est organisé sur nos propres discussions et qu'il a l'intention de réclire les ennemis les plus ardents que notre peuple ait jamais connus, nous avons conclu, dans un sentiment de devoir aussi solennel que celui qui inspira jadis un parti, qu'il faut former une coalition avec nos amis démocrates, et en proposant un ticket composé d'hommes d'une intégrité et d'une capacité reconnues représentant toutes les portions de l'Etat, vous sauver, si c'est possible, de la dure nécessité de choisir entre deux maux, entre Charybde et Scylla, dans l'élection prochaine.

Il est tout qu'un sincère et honnête effort de la part de tous les bons citoyens pour étouffer ce monstre du Warmothisme dans son enfance et pour réunir tous les éléments de conservation dans notre Etat.

Avec les partis des démocrates et des réformistes réunis dans ce but et avec un pareil ticket en campagne, il est permis certainement y avoir aucune bonne raison pour que nos électeurs n'agissent pas avec une unanimité entière, et, s'ils le font, ce ticket doit triompher.

WM M. RANDOLPH, Président.
W. C. RICHARDSON, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1872.

Au Col. George Williamson, Président de la Convention de Réforme.

Cher monsieur,

A la demande du Comité Central Démocrate de l'Etat, une conférence a eu lieu et, après avoir mûrement délibéré sur notre position politique actuelle, nous avons désigné deux candidats d'Etat, que nous vous proposons de présenter au public avec le ferme espoir qu'il les approuvera cordialement.

Il serait inutile de vous donner les raisons qui ont fait agir notre comité. Nous connaissons vos opinions et sommes convaincus que, de même que nous, vous placez l'intérêt de la Louisiane au-dessus de tout. Nous croyons qu'il suffit de dire que nous avons agi comme vous l'auriez désiré et n'avons eu en vue but que la réconciliation et la bonne entente. Nous déplorons franchement que vous êtiez notre premier choix pour le poste de gouverneur, mais les obstacles étaient insurmontables et vous avez retiré votre candidature en faveur de celle de M. John McEnery, candidat qui est reconnu dans une lettre du Président du Comité Démocrate.

Espérant que vous approuverez la législation des candidats qui, à notre avis, mènes, avec le plus grand succès.

W. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central
de la Réforme.

Nouvelle-Orléans, Lou., 8 juillet 1872.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, qui vient d'en être remise, et, à votre demande, j'y réponds. J'approuve cordialement vos nominations dans la crise actuelle; je soutiendrai les candidats de toutes mes forces. Vous savez quelles étaient mes intentions, quel était mon but, dès le principe: vous n'ignorez pas que je désire sincèrement la coopération de tout les hommes honnêtes de l'Etat, sans distinction de race ou de couleur—coopération qui, je crois, doit avoir pour résultat d'arracher, par la voie du scrutin, les rênes du gouvernement de la Louisiane des mains d'un individu qui, pas à peu, s'est arrogé tout le pouvoir et s'en est servi pour nous ruiner.

Le gouvernement personnel de M. Warmoth est devenu une oppression telle que nous avons pu, s'il est cru tenu de s'occuper des affaires de l'Etat, se plaindre, et de blâmer publiquement des réformes nécessaires aux Je reste fidèle à mes principes, et je persiste dans ce qu'en vue de ces principes, je me suis fait, et je suis prêt à faire, vous avez de bon cœur, mon consentement à vous en servir.

Vous avez de bon cœur, mon consentement à vous en servir.

Je reste fidèle à mes principes, et je persiste dans ce M. Warmoth, tout en ne le considérant pas comme un ennemi, je ne le considère pas comme un ami. Je ne le considère pas comme un ami. Je ne le considère pas comme un ami.